



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Room 100,
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6
Bid Fax: (204) 983-0338

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Western Region
Room 100
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6

Title - Sujet Lit d'accouchement néonatal	
Solicitation No. - N° de l'invitation H3593-172932/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client H3593-172932	Date 2018-12-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$WPG-113-10700	
File No. - N° de dossier WPG-8-41121 (113)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-12-21	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Chubey, Karen	Buyer Id - Id de l'acheteur wpg113
Telephone No. - N° de téléphone (204) 291-5928 ()	FAX No. - N° de FAX (204) 983-7796
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Lit d'accouchement néonatal

La modification n° 005 vise à modifier la demande de propositions (DP) et à répondre aux questions ci-dessous.

La modification n° 005 vise à répondre aux questions ci-dessous.

QUESTION N° 1

Le fait que l'annexe A ait été autant modifié en ce qui a trait aux spécifications me préoccupe. Notre équipe travaille sur notre réponse depuis une semaine et devra intégrer ces renseignements à notre soumission.

Je mentionne ce détail uniquement parce que le portail suggéré dans la DP pour la soumission électronique des propositions indique que les soumissions doivent être transmises au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Cela ne sera pas possible en raison de la publication de la nouvelle annexe hier. Pouvez-vous confirmer qu'une soumission transmise avant la fin de la journée mardi sera reçue avant la date limite (jeudi)?

2003 (2008- 05- 22) Instructions uniformisées - Biens ou services - Besoins

<https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standard-acquisition-clauses-and-conditions-manual/1/2003/23>

Section 08 (2018- 05- 22), Transmission par télécopieur ou par Connexion postel

2.b. Pour transmettre une soumission à l'aide du service Connexion postel, le soumissionnaire doit :

- i. envoyer directement sa soumission au module de réception des soumissions de TPSGC spécifié à l'aide de sa propre licence de Connexion postel fournie par la Société canadienne des postes;
- ii. **envoyer dès que possible, et, en tout cas, au moins six jours ouvrables avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions (afin de garantir une réponse)** un courriel qui contient le numéro de la demande de soumissions au Module de réception des soumissions précisé de TPSGC pour demander d'ouvrir une conversation Connexion postel. Les demandes de conversation Connexion postel reçu après cette date pourraient rester sans réponse.

RÉPONSE N° 1

La présentation de la soumission par les soumissionnaires à l'aide du service Connexion postel se déroule en trois étapes. L'étape susmentionnée est la première étape, qui consiste à ouvrir une conversation Connexion postel et elle peut être exécutée pour préparer la présentation de la soumission à l'aide de cette méthode. Veuillez vous reporter au lien ci-dessous pour de plus amples renseignements :

<https://achatsetventes.gc.ca/presenter-les-dossiers-de-votre-soumission-par-voie-electronique-peu-importe-ou-vous-etes-au-canada>

En plus d'utiliser le service Connexion postel, les soumissionnaires peuvent envoyer leur soumission au Module de réception des soumissions ou par télécopieur, conformément au paragraphe 2.2 de la DP.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la demande de soumissions.

*Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Adresse : Bureau 100, 167 Lombard Avenue
Winnipeg (Manitoba) R3B 0T6*

*Adresse de courriel pour le service Connexion postal :
ROReceptionSoumissions.WRBidReceiving@tpsgc-pwgsc.gc.ca*

Numéro de télécopieur pour la transmission : 204-983-0338

QUESTION N° 2

Veuillez confirmer qu'en vertu de la nouvelle annexe A, **AUCUN** matériel de photothérapie n'est requis.

RÉPONSE N° 2

Non, les articles mentionnés à la question 3 et les exigences ont été révisés et le matériel de photothérapie ou de luminothérapie pour traiter la jaunisse chez le nouveau-né est une exigence. L'énoncé des besoins et le tableau de conformité ont été modifiés en conséquence.

QUESTION N° 3

Nous demandons que les éléments qui suivent soient réintégrés à l'annexe A en raison des avantages cliniques qu'ils représentent.

Renvoi à l'annexe A du document d'origine :

2.6 – Matelas réversible – Un matelas réversible permet au personnel clinique d'éliminer les « gestes désagréables » sur les patients tout en exécutant des procédures essentielles.

2.17 – Humidificateur – Ce sujet ou cette pratique est associé à un examen clinique des plus rigoureux et les propositions devraient obligatoirement fournir de l'information sur cette caractéristique, y compris des livres blancs décrivant comment leur concept permet d'éviter les infections.

2.22 – Possibilité d'éteindre les alarmes sans utiliser les mains – Cette caractéristique permet au personnel clinique d'éteindre les alarmes à proximité du lit tout en maintenant les conditions de stérilité pour les patients. Le fait d'éliminer la nécessité de retirer et de remettre des gants stériles après avoir touché une surface contaminée (écran tactile) favorise des soins plus rapides aux patients.

RÉPONSE N° 3

Après en avoir discuté avec les utilisateurs finaux, nous avons décidé de réintégrer les points 2.6, 2.17 et 2.22.

QUESTION NO 4

Veillez confirmer que vous souhaitez obtenir un système de navette permettant une alimentation électrique continue de 45 à 55 minutes pour le lit à deux places.

RÉPONSE N° 4

Le tableau de conformité a été modifié pour prendre en compte les exigences minimales révisées (référence 2.10).

QUESTION N° 5

Veillez confirmer si le prix doit inclure une solution de photothérapie.

RÉPONSE N° 5

Oui, le matériel de photothérapie ou de lumniothérapie pour traiter la jaunisse chez le nouveau-né est une exigence et il doit être inclus. Le besoin est décrit en détail à l'annexe A, Énoncé des besoins, et dans le tableau de conformité.

La modification n° 003 vise à modifier ce qui suit :

Modification n° 1

SUPPRIMER :

L'ANNEXE A en entier.

INSÉRER :

ANNEXE A

ÉNONCÉ DES BESOINS

1. PORTÉE

1.1. Introduction

L'hôpital de Norway House (HNH) de Services aux Autochtones Canada (SAC) cherche un entrepreneur pour offrir de la formation et fournir, livrer et installer un lit polyvalent, les pièces et les accessoires requis pour la prestation de soins néonataux intensifs, y compris une solution de photothérapie ou de lumniothérapie, avec la possibilité d'acquérir une (1) unité supplémentaire dans les 24 mois suivant l'attribution du contrat.

1.2. Objectifs du besoin

Un lit polyvalent en néonatalogie est nécessaire pour accomplir une multitude de tâches simultanément afin de réduire la quantité d'équipement entreposé dans l'unité de soins néonataux de l'hôpital Norway House. Le lit doit être mobile et comprendre un incubateur et une table chauffante à infrarouges offrant un éventail de possibilités, comme il est indiqué dans l'énoncé des besoins et la grille de conformité ci-après.

1.3. Contexte et portée particulière du besoin

L'équipe de gestion de l'HNH a ciblé plusieurs pièces d'équipement médical pour soins néonataux dont le cycle de vie est arrivé à terme et les ententes de services sont échues. Il est essentiel de remplacer un moniteur néonatal, une table chauffante pour bébé, un incubateur et une balance par un nouveau système polyvalent qui regroupera de nombreuses fonctions en un seul lit polyvalent de néonatalogie permettant d'économiser de l'espace.

La chambre de naissance de l'HNH contient de l'équipement utilisé par les cliniciens qui répondent aux besoins de la Nation crie de Norway House (NHCN) et du Conseil communautaire de Norway House en matière d'accouchement. La salle est petite et sert de salle de naissance à un seul lit et de salle de néonatalogie pour procéder à différentes tâches liées aux accouchements à l'échelle locale, dans une collectivité comptant plus de 6 000 résidents et où surviennent de 1 à 3 naissances chaque mois.

En général, les femmes enceintes sont encouragées à sortir de leur communauté quelques semaines avant d'accoucher pour se rendre dans une zone géographique possédant des hôpitaux plus importants agréés pour réaliser des tâches liées aux accouchements et en mesure de gérer de nombreuses situations entourant l'accouchement. Toutefois, cette communauté conserve une unité de naissance pour s'assurer de pouvoir administrer les premiers soins à l'échelle locale en cas d'urgence en néonatalogie.

En activité depuis 1952, l'HNH (anciennement l'hôpital indien de Norway House) procédait à des accouchements et possédait plusieurs salles configurées pour réaliser des tâches liées aux accouchements. L'unité des naissances utilisait plusieurs secteurs de l'hôpital et la demande était grande en raison des nombreuses communautés voisines qui dirigeaient leurs femmes enceintes vers l'hôpital de Norway House, qui connaissait un volume élevé de naissances annuellement. Au fil des ans, le nombre de tâches liées aux accouchements a diminué en raison des pratiques et des politiques médicales modernes. En raison de la réduction de ces activités, l'unité a été confinée dans une seule salle comportant l'équipement nécessaire et l'hôpital a étendu ses programmes, ce qui a limité l'espace et les possibilités d'entreposage. Par conséquent, toute occasion de consolider l'espace disponible à l'aide d'achats modernes sera exploitée et encouragée par les cliniciens, la direction et les équipes techniques.

Pour améliorer les tâches liées aux accouchements, les systèmes actuels doivent être remplacés par un nouveau lit d'accouchement polyvalent qui fournira de l'espace, sera facile à utiliser et regroupera les fonctions dans un seul lit de néonatalogie polyvalent.

Le lit de néonatalogie sera utilisé par les infirmiers et infirmières embauchés (Services aux Autochtones Canada [SAC]), les aides d'unité et les cliniciens de l'unité médicale du Nord qui appuient les activités hospitalières de l'HNH. Le lit sera nettoyé par des concierges de Santé Canada.

2. EXIGENCES

2.1. Tâches, activités et produits à livrer

L'entrepreneur doit livrer, configurer et installer un lit polyvalent pour soins néonataux intensifs (SNI) muni d'une solution de photothérapie/luminothérapie et former l'infirmier ou l'infirmière responsable de toutes les fonctions du système en offrant des manuels et des outils de formation.

Toute la formation doit être donnée en anglais. La formation pourra être offerte sous forme de DVD, de vidéo sur Internet et/ou de manuels. Le contenu présenté doit être clair, concis et facile à comprendre de façon à ce que les utilisateurs comprennent toutes les fonctions qu'offre le lit polyvalent pour la prestation des soins néonataux intensifs (SNI).

2.2. Spécifications et normes

Les pièces et les accessoires relatifs au lit polyvalent pour SNI doivent offrir les fonctions suivantes et être conçus pour répondre aux demandes changeantes de l'unité des naissances :

1. des environnements thermiques confortables et systématiquement contrôlés;
2. un accès au patient assurant une excellente visibilité;
3. des caractéristiques et des fonctions de pointe et conviviales;
4. une performance clinique fiable;
5. toutes les fonctions intégrées dans une seule unité fonctionnelle pour garantir un fonctionnement en continu.

L'équipement doit être facile à nettoyer aux fins de prévention des infections.

2.3. Environnement technique, opérationnel et organisationnel

Le lit polyvalent pour SNI muni d'une solution de photothérapie/luminothérapie, les pièces et les accessoires ainsi que la formation sont des dispositifs techniques fondés sur un concept original pouvant être utilisés comme incubateur et table chauffante. Le dispositif mobile doit être compatible avec des incubateurs et des tables chauffantes secondaires et servir d'unité autonome permettant d'économiser de l'espace dans l'environnement opérationnel. La nature polyvalente de l'unité correspond aux besoins organisationnels de l'HNNH grâce à sa facilité d'utilisation, aux économies d'espace et à sa capacité d'accomplir les tâches actuelles et futures liées aux accouchements dans la région nordique éloignée où est situé l'HNNH.

2.4. Procédures de contrôle de la gestion du projet

La livraison et l'installation seront coordonnées avec le responsable technique pour s'assurer que les biens et le matériel sont livrés et installés dans les délais prévus et qu'ils sont d'une qualité acceptable.

3. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

3.1. Responsables (seront inscrits au moment de l'attribution du contrat)

3.2. Obligations du Canada

SAC fournira ce qui suit à l'entrepreneur :

- accès aux installations;
- accès à un membre du personnel qui pourra coordonner les activités;
- accès à un accompagnateur à l'intérieur et à proximité des installations.

3.3. Lieu du travail, emplacement des travaux et lieu de livraison

La livraison, la configuration et l'installation du lit polyvalent, des pièces et des accessoires requis pour la prestation de soins néonataux intensifs (SNI) seront exécutées à l'hôpital de Norway House à Norway House (Manitoba), qui est situé à environ 800 km au nord de la ville de Winnipeg. Cette localité est accessible par une route toutes saisons ou par voie aérienne.

TABLEAU DE CONFORMITÉ – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET DE RENDEMENT OBLIGATOIRES MINIMALES

Une liste complète des spécifications techniques et de rendement obligatoires minimales figure dans le « tableau de conformité » ci-dessous. Les soumissionnaires doivent clairement démontrer que toutes les spécifications obligatoires sont respectées.

1. Les soumissionnaires doivent démontrer la conformité de leur produit relativement à chacune des spécifications techniques et de rendement du tableau de conformité en indiquant si le produit offert « respecte » ou « ne respecte pas » le critère en question.
2. La documentation technique à l'appui, y compris, mais sans s'y limiter, les feuilles de spécifications, les brochures techniques, les photographies ou les illustrations, doit être fournie avec la soumission à la clôture de l'invitation à soumissionner et doit faire l'objet de renvois dans le tableau de conformité pour chaque spécification de rendement, et ce, pour indiquer l'endroit qui démontre la conformité dans la documentation technique à l'appui. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que les documents techniques justificatifs fournissent les détails nécessaires pour prouver que le ou les produits proposés satisfont aux exigences des spécifications de rendement. Si aucune documentation technique à l'appui publiée n'est disponible, l'entrepreneur doit préparer un texte descriptif assorti d'une explication détaillée de la façon dont sa soumission est conforme sur le plan technique.
3. Si les documents techniques à l'appui mentionnés ci-dessus n'ont pas été fournis à la clôture de la demande de soumissions, l'autorité contractante avisera le soumissionnaire qu'il doit fournir des documents à l'appui dans les deux (2) jours ouvrables qui suivent l'avis. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante dans ce délai aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable et qu'elle ne sera pas étudiée davantage.
4. Le soumissionnaire doit soumettre à l'autorité contractante, par écrit et en détail, ses questions relatives aux spécifications minimales avant la clôture de la demande de soumissions, tel qu'il est précisé dans la demande de proposition (DP).
5. Les soumissions qui ne respectent pas toutes les spécifications techniques et de rendement obligatoires minimales seront jugées irrecevables et ne seront pas évaluées davantage dans le cadre du processus.

Besoin	Offre du fabricant	Numéro du modèle proposé
Lit polyvalent muni d'une		

solution de photothérapie/luminothérapie, des pièces et des accessoires et de la formation		
---	--	--

No art.	Spécification technique et de rendement	État (O) Obligatoire	Spécification technique et de rendement satisfaite? Indiquer « Oui » ou « Non »	Spécification technique et de rendement proposée : Dans cette colonne, le soumissionnaire doit indiquer en quoi il respecte la spécification de rendement	Renvoi : Dans cette colonne, le soumissionnaire doit indiquer à quel endroit dans son document technique justificatif se trouve la spécification
1. Spécifications générales					
1.1	L'équipement doit être neuf (non utilisé précédemment à des fins de démonstration ou à titre de prêt). Il ne doit pas comprendre des pièces remises à neuf ou usagées.	O			
1.2	L'équipement doit être un modèle de production courante et ne doit pas être un prototype ou un modèle en développement.	O			
1.3	Le soumissionnaire doit être un fabricant d'équipement d'origine (FEO) ou un revendeur autorisé de l'équipement qu'il propose de	O			

	fournir au Canada. S'il est un revendeur autorisé, il doit en fournir la preuve.				
2. Spécifications techniques et de rendement					
2.1	L'équipement doit permettre de surveiller les signes vitaux du patient, notamment la pression artérielle et le rythme cardiaque.	O			
2.2	Il doit permettre de surveiller de façon continue les capacités de l'ECG à 12 dérivations, la saturation en oxygène (SaO2) et la fréquence respiratoire.	O			
2.3	<p><i>Le lit polyvalent pour SNI doit comprendre les pièces et les fonctions suivantes :</i></p> <p><i>a) un tableau de bord;</i></p> <p><i>b) des plateaux de rangement;</i></p> <p><i>c) des couvercles d'évents et de hublots;</i></p> <p><i>d) une solution de photothérapie/</i></p>	O			

	<i>luminothérapie.</i>				
2.4	<i>Le système est muni d'un incubateur et d'une housse – pour éviter la perte de chaleur lorsque les portes sont ouvertes.</i>	O			
2.5	<i>Le système doit être muni d'un matelas réversible antimicrobien.</i>	O			
2.6	<i>Le système doit être muni de portes amovibles à déplacement vertical.</i>	O			
2.7	<i>Base à hauteur réglable.</i>	O			
2.8	<i>Le système doit être muni d'une balance intégrée.</i>	O			
2.9	<i>Le système doit être muni d'un dispositif de gestion des données thermiques et sur le poids.</i>	O			
2.10	<i>Le système de navette doit être électrique et comporter une batterie intégrée, pour le transport à l'intérieur de l'hôpital. L'alimentation en électricité doit être continue</i>	O			

	<i>pendant au moins 30 minutes.</i>				
2.11	<i>Le système doit permettre de fournir des soins à un patient néonatal au moyen du système de navette intégré.</i>	O			
2.12	<i>Le système doit posséder une fonction de contrôle thermique pour réduire le stress environnemental.</i>	O			
2.13	<i>Le système doit être en mesure de stabiliser la pression d'air et la circulation d'air, qui sont ajustables, contrôlables et surveillées.</i>	O			
2.14	<i>Le système doit réduire le bruit extérieur pour créer un environnement apaisant pour le bébé et la famille.</i>	O			
2.15	<i>La surface du couvercle doit être claire de façon à limiter les distorsions visuelles.</i>	O			
2.16	<i>Table à infrarouges</i>	O			

	<i>intégrée pour bébé afin de fournir une thérapie.</i>				
2.17	<i>Système d'alarme adaptable pouvant être éteint sans utiliser les mains.</i>	O			
2.18	<i>Affichage complet de la température, du rythme cardiaque, de la SaO₂ et du poids.</i>	O			
2.19	<i>Système de réanimation intégré.</i>	O			
2.20	<i>Lampe d'observation intégrée et réglable et lampe d'intervention ajustable.</i>	O			
2.21	<i>Les dimensions du système ne doivent pas dépasser les valeurs suivantes : hauteur maximale de 72 po (183 cm); superficie au sol maximale de 50 po (127 cm) x 28 po (71 cm).</i>				
3. Documents et manuels					
3.1	<i>L'entrepreneur doit fournir au moins un (1) manuel d'utilisation et tout autre</i>	O			

	matériel de référence pertinent. La documentation doit être en anglais.				
4. Garantie et service					
4.1	L'entrepreneur doit offrir une garantie minimale d'un an sur toutes les pièces et la main-d'œuvre.	O			
4.2	La garantie doit être offerte par l'entrepreneur ou un représentant accrédité du fournisseur.	O			
4.3	Un service d'assistance à la clientèle par téléphone doit être offert à l'utilisateur final pendant les heures de bureau habituelles (8 h à 16 h, HNC) pendant au moins un an.	O			

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.